



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### frais pharmaceutiques

Question écrite n° 94721

#### Texte de la question

Les malades affectés par une infection pulmonaire de longue date sont soulagés par des produits, pharmaceutiques fluidifiants (tels que Fluimucil, Mucomyst, Pneumorel, Surbronc...). Un récent décret vient d'exclure ces produits de la liste des médicaments remboursés par la sécurité sociale. La plupart de ces malades, qui sont en ALD ne comprennent pas, comme leurs médecins traitants, que ces médicaments qu'ils estiment efficaces, ne soient plus remboursés et, par voie de conséquences, que leurs mutuelles n'interviennent plus. Eu égard à ces éléments, M. Francis Hillmeyer demande à M. le ministre de la santé et des solidarités s'il compte maintenir ces produits hors nomenclature ou si, comme pour les veinotropes, une prise en charge partielle pourrait être mise en place afin que les mutuelles puissent à nouveau rembourser ces médicaments.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Francis Hillmeyer](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 94721

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé et solidarités

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 mai 2006, page 5102

**Question retirée le :** 12 septembre 2006 (Retrait pour cause de question identique)